Image not found or type unknown

Atteinte à la vie privée sur le lieu de travail

Par **Choubouma**, le **02/11/2023** à **10:51**

Bonjour,

J'ai eu une relation amoureuse avec l'un de mes collègues et nous n'en n'avons jamais parlé au travail car je considère que cette information n'a pas sa place dans le contecte professionnel.

Nous avons eu des doutes d'être "surveillés" par nos collègues respectifs. Effectivement, c'était le cas (heure de départ et de retour de déjeuner pointés tous les jours par ex). L'une des collègues a profité que je m'absente du bureau et a pris des photos de conversations personnelles entre mon compagnon et moi dans mon téléphone resté sur mon bureau. Elle a transmis les photos à d'autres collègues divulgant ainsi notre relation. Je précise que les faits remontent à juin 2021 et je viens juste d'en prendre connaissance.

Quelles démarches puis-je entreprendre ? Vers qui dois-je m'orienter ? Il ne me semble pas normal de fouiller dans le téléphone de quelqu'un (qui plus est, sur le lieu de travail) en toute impunité !

Merci pour votre aide.

Par **Cousinnestor**, le **02/11/2023** à **11:34**

Hello !

Pour tenter la moindre démarche il vous faut des preuves, en avez-vous ?

Que ce soit des collègues de travail n'a pas vraiment de lien avec ce contexte au fond dans me sens que l'employeur n'est pas impliqué a priori.

(j'espère que depuis vous ne laissez plus votre téléphone en libre service sans verrouillage)

A+

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés